

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-112

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absente :

Anne-Marie PRIEGNITZ

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

ENERGIES RENOUVELABLES – RESEAUX - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

DISSIMULATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE RUE ORBE, RUE DE L'UNION ET PLACE PRINCETEAU : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Dans le cadre des travaux de requalification des rues Orbe, de l'union et Place Princeteau, il est prévu de réaliser concomitamment les travaux de dissimulation du réseau basse tension.

Le montant de ces travaux est estimé à 62 754.56 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

-SDEEG (60% du montant HT des travaux) : 29 416.20 € HT
-Part communale (40% du montant HT des travaux) : 23 532.96 € HT

Cette dépense est prévue sur le budget communal 2021.
départemental d'énergie électrique de la gironde pour bénéficier
réalisation de ces travaux.

Envoyé en préfecture le 25/05/2021
Reçu en préfecture le 25/05/2021
Affiché le
ID : 033-213302433-20210518-D_21_05_112-DE

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal décide :

- de solliciter le syndicat départemental d'énergie électrique de la gironde pour
bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication le
Fait à Libourne

26 mai 2021

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-113

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absente :

Anne-Marie PRIEGNITZ

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

ENERGIES RENOUVELABLES – RESEAUX-LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

DISSIMULATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE PLACE GUADET - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D' ENERGIE ELECTRIQUE DE LA GIRONDE

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu la délibération en date du 2 juillet 2020 concernant la demande d'aide financière pour les travaux d'effacement du réseau basse tension réalisée auprès du syndicat départemental d'énergie électrique de la gironde,

Vu la crise sanitaire liée à la COVID 19 et les impacts budgétaires, il a été décidé par la municipalité de reporter les travaux d'aménagement de la place Guadet en 2022. En conséquence, il faut procéder à l'actualisation du chiffrage des travaux intégrant les réfections définitives de la chaussée et des trottoirs, non comprise dans le chiffrage initial transmis par le

Le montant de ces travaux supplémentaires est estimé à 19 302.40 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

- SDEEG (60% du montant HT des travaux) : 9048 € HT
- Part communale (40% du montant HT des travaux) : 7238.40 € HT

Cette dépense est prévue sur le budget communal 2021. La ville sollicite le syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal décide :

- de solliciter le syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

26 mai 2021

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-114

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absente :

Anne-Marie PRIEGNITZ

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

ENERGIES RENOUVELABLES – RESEAUX-LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

DISSIMULATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE AU VILLAGE DES DAGUEYS, RUE DES DAGUEYS, RUE DE LA BARBANNE ET AVENUE DE LA ROUDET– DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE ELECTRIQUE DE LA GIRONDE


Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu la délibération en date du 2 juillet 2020 concernant la demande d'aide financière pour les travaux d'effacement du réseau basse tension réalisée auprès du syndicat départemental d'énergie électrique de la gironde,

Vu la crise sanitaire liée à la COVID 19 et les impacts budgétaires, il a été décidé par la municipalité de reporter les travaux d'aménagement du village des Dagueys en 2022. En conséquence, il faut procéder à l'actualisation du chiffrage des travaux intégrant les réfections

définitives de la chaussée et des trottoirs, non comprise dans le cadre de la SDEEG

Envoyé en préfecture le 25/05/2021 par le
Reçu en préfecture le 25/05/2021
Affiché le 
ID : 033-213302433-20210518-D_21_05_114-DE

Le montant de ces travaux est estimé à 237 747.20 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

- SDEEG (60% du montant HT des travaux) : 111 444 € HT
- Part communale (40% du montant HT des travaux) : 89 155.20 € HT

La plus value de cette dépense est prévue sur le budget communal 2021. La ville sollicite le syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- annule la délibération en date du 2 juillet 2020,
- décide de solliciter le syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

26 mai 2021

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne